

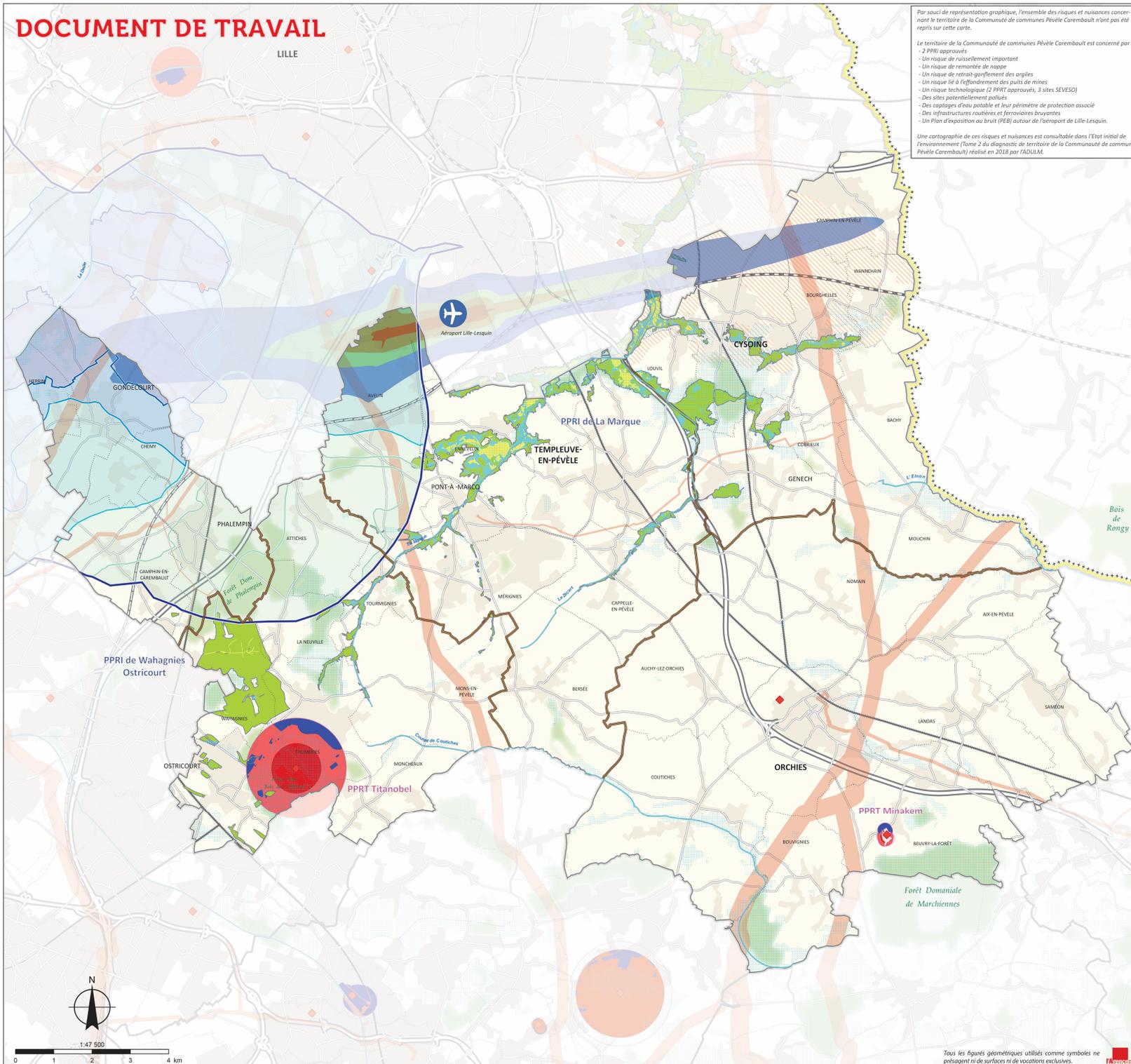
DOCUMENT DE TRAVAIL

LILLE

Par souci de représentation graphique, l'ensemble des risques et nuisances concernant le territoire de la Communauté de communes Pévèle Carembault n'ont pas été repris sur cette carte.

- Le territoire de la Communauté de communes Pévèle Carembault est concerné par :
- 2 PPRI approuvés
 - Un risque de ruissellement important
 - Un risque de remontée de nappes
 - Un risque de retrait-gonflement des argiles
 - Un risque lié à l'affaiblissement des puits de mines
 - Un risque technologique (2 PPRT approuvés, 3 sites SEVESO)
 - Des sites potentiellement pollués
 - Des captages d'eau potable et leur périmètre de protection associé
 - Des infrastructures routières et ferroviaires bruyantes
 - Un Plan d'exposition au bruit (PEB) autour de l'aéroport de Lille-Lesquin.

Une cartographie de ces risques et nuisances est consultable dans l'Etat initial de l'environnement (Tome 2 du diagnostic de territoire de la Communauté de communes Pévèle Carembault) réalisé en 2018 par JADILM.



Envoyé en préfecture le 11/02/2020
 Reçu en préfecture le 11/02/2020
 Affiché le - PADD intercommunal
 ID : 059-200041960-20191209-CC_2019_214_1-DE

risques et nuisances



Réalisation : ADULM (juin 2019)
 Sources : ADULM (2018), CCPC (2016), IGN BD TOPO (2016), GeoRisques (2019), PPAGE (2018)

AXE 4 - LA PRISE EN COMPTE DES RISQUES ET DES NUISANCES

- Risques naturels**
- Périmètre des Plans de prévention des risques inondation (PPRI)
 - Zone d'aléa fort du PPRI
 - Zone d'aléa moyen du PPRI
 - Zone d'aléa faible du PPRI

PPRI du bassin versant de Wahagnies / Ostricourt approuvé par arrêté préfectoral le 21 janvier 2008 ;
 PPRI de la Vallée de la Marque approuvé par arrêté préfectoral le 02 octobre 2015.

- Risques technologiques**
- Emprise des Plans de prévention des risques technologiques (PPRT)
 - Zone d'interdiction stricte
 - Zone d'interdiction
 - Zone soumise à prescription

PPRT Titanobel (Ostricourt) approuvé par arrêté préfectoral le 27 avril 2011 ;
 PPRT Minakem (Beuvry-la-Forêt) approuvé par arrêté préfectoral le 27 décembre 2010.

- ◆ Site SEVESO seuil haut
- Fuseau de conduite de gaz et d'hydrocarbure (dont oléoduc TRAPIL)

- Niveau d'exposition au bruit (PEB de l'aéroport de Lille-Lesquin)**
- Zone A : zone de bruit très fort (Lden* 70 dBA)
 - Zone B : zone de bruit fort (Lden* 62 dBA)
 - Zone C : zone de bruit modéré (Lden* 57 dBA)
 - Zone D : zone de bruit faible (Lden* 50 dBA)

*Lden (Level day evening night) : indicateur global de bruit en décibels (dBA) sur l'ensemble de la journée, en distinguant les 3 périodes (jour, soir, nuit).

- Protections environnementales**
- Aire d'alimentation des captages (AAC) en eau potable du sud de Lille
 - Vulnérabilité totale de la nappe
 - Vulnérabilité très forte de la nappe
 - Vulnérabilité forte de la nappe
 - Vulnérabilité moyenne de la nappe
 - Vulnérabilité faible de la nappe
 - Zone humide identifiée au SDAGE Artois-Picardie (zone à dominante humide), au SAGE Marque-Deûle, ou espace à enjeu pour l'eau du SAGE Scarpe-aval
 - Site classé de la plaine de Bouvines

- ÉLÉMENTS GÉOGRAPHIQUES**
- Limite de la Communauté de communes Pévèle Carembault
 - Limite communale
 - Territoire de la Communauté de communes
 - Frontière nationale

Tous les figurés géométriques utilisés comme symboles ne possèdent ni de surfaces ni de vocations exclusives.

